



Budget 2027 (point 9)

	Comptes 2025	Budget 2026	Budget 2027
Recettes			
Contributions Confédération	60'000.00	60'000.00	60'000.00
Contributions cantons	8'855.00	8'800.00	8'800.00
Cotisations membres collectifs	13'300.00	12'000.00	13'000.00
Cotisations membres individuels	4'560.00	4'500.00	4'300.00
Cotisations des exploitations d'estivage	166'175.00	164'000.00	160'000.00
Guide de production	22'148.00	18'000.00	20'000.00
Autres recettes	7'281.00	5'500.00	5'500.00
Projet UNESCO	82'411.00	0.00	0.00
Gestion de l'association "Saison d'alpage vivante"		20'000.00	20'000.00
Total des recettes	364'730.00	292'800.00	291'600.00
Dépenses			
Assemblée générale	18'482.00	13'000.00	14'000.00
Comité	33'536.00	32'000.00	32'000.00
Organe de révision	1'000.00	1'000.00	3'000.00
Gérance	129'999.00	121'000.00	122'000.00
Comptabilité	16'904.00	10'000.00	12'000.00
Commissions, groupes de travail	16'813.00	19'000.00	20'000.00
Transfert de connaissance	2'095.00	3'500.00	3'000.00
Excursion d'alpage/ manifestations	1'587.00	1'500.00	1'500.00
Conférence des sections	2'129.00	2'000.00	2'000.00
Guide de production	984.00	6'000.00	4'000.00
Projet UNESCO	70'774.00	0.00	0.00
Projet archives de la SSEA		3'500.00	3'500.00
Autres projets	1'308.00	2'000.00	5'000.00
Communication	6'451.00	10'500.00	5'000.00
Traductions	6'771.00	10'000.00	9'000.00
Charges de bureau, documents imprimés	11'320.00	12'000.00	12'000.00
Téléphone, internet, frais de port	4'881.00	7'000.00	7'000.00
Encaissement cotisations par Identitas	15'283.00	15'000.00	13'000.00
Côtisations, donations	3'050.00	3'000.00	3'000.00
Frais d'informatique	8'991.00	2'500.00	3'000.00
Autres frais d'exploitation	0.00	120.00	0.00
Résultat financier	-81.00	0.00	0.00
Provisions pour guide de production	17'974.00	12'000.00	16'000.00
Dissolution provisions	-5'000.00		
Total des dépenses	365'250.00	286'620.00	290'000.00
Resultat	-520.00	6'180.00	1'600.00

Remarques concernant le budget 2027

Recettes

Contribution de la Confédération – Depuis 2022, l'OFAG soutient financièrement la SSEA par une contribution annuelle de CHF 60'000.- pour des prestations de conseil et de vulgarisation. Le contrat d'aide financière a pu être reconduit en 2026 pour une période de 4 ans.

Cotisations des exploitations d'alpage – Par chance, les recettes générées par les cotisations ont dépassé les prévisions du budget (près de CHF 167'000.- au total). Pour 2027, le budget prévoit cependant des recettes en baisse. En raison de la sécheresse exceptionnelle de 2026, on doit s'attendre à un recul du nombre de pâquiers normaux estivés, ce qui aura des conséquences négatives sur le niveau des cotisations de membres. En effet, les cotisations sont calculées sur les chiffres effectifs de pâquiers normaux estivés de l'année précédente.

Guide des bonnes pratiques – Recettes des droits de licence perçus auprès des utilisateurs du Guide SSEA des bonnes pratiques pour la production de fromage d'alpage.

Recettes du projet UNESCO – Ce projet, soutenu financièrement par l'OFC et diverses fondations, a pu être mené à terme en 2025. C'est pourquoi aucun montant n'a été budgété sous cette rubrique pour les années suivantes. Ce projet avait pour objectif de lancer la constitution de l'association «Saison d'alpage vivante» et la préparation des archives historiques de l'économie alpestre, afin de les rendre accessibles au grand public.

Gestion de l'association «Saison d'alpage vivante» – Depuis 2026, la SSEA assure la gestion de la nouvelle association «Saison d'alpage vivante». Celle-ci a pour but la mise en œuvre de la reconnaissance de la saison d'alpage à titre de patrimoine immatériel de l'UNESCO. Le travail de gestion correspond à un emploi à 10% env.

Dépenses

Gérance / secrétariat – Depuis 2026, le mandat confié à l'USP pour les travaux de secrétariat a été revu à la baisse. C'est pourquoi les montants budgétés sous cette rubrique sont inférieurs pour 2026 et 2027.

Commissions / groupes de travail – Sous cette rubrique figurent les travaux en lien avec des projets et les travaux des groupes de travail stratégiques. Ces travaux sont menés par des membres du comité ou, si nécessaire, des spécialistes externes. Étant donné que plusieurs projets sont en cours actuellement, le montant budgété est plus élevé que pour 2025.

Communication – Le site internet a été remodelé en 2026. Le projet a été entièrement mené à terme, c'est pourquoi le budget affiche des dépenses de communication inférieures pour 2027.

Traductions – Depuis 2026, davantage de textes sont traduits en italien. De même, le site internet de la SSEA est devenu trilingue. Il a dès lors fallu adapter le budget en conséquence.

Guide des bonnes pratiques – Cette rubrique comporte les coûts supportés par la gérance pour la diffusion du guide de la SSEA et la coordination administrative. Une provision d'un montant égal au surplus de recettes est constituée dans le but de couvrir les coûts d'une future révision du Guide des bonnes pratiques.

Projet archives – Les archives de la SSEA ont été répertoriées et cataloguées par les Archives de l'histoire rurale voici quelque temps déjà. Comme elles sont d'importance nationale, elles seront versées aux Archives fédérales. Les coûts de ces travaux sont budgétés à CHF 3'500.-, tant pour 2026 que pour 2027.

Encaissement des cotisations par Identitas – Cette rubrique comporte les coûts fixes et variables qu'Identitas facture à la SSEA pour l'encaissement. Pour 2027, le budget prévoit des coûts légèrement plus faibles que pour les premières années du nouveau système d'encaissement.

Informatique – Après des dépenses supplémentaires dues à la mise en œuvre du nouveau système de comptabilité en 2025, des coûts plus faibles sont escomptés pour 2026 et 2027.